

CAPA PAUM

*Certificat d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Production Agricole et
Utilisation des
Matériels*

Inscription :
Toute l'année

Rémunération :
Vous percevrez une
rémunération dans le cadre du
contrat de travail.
Pour plus d'informations
renseignez-vous auprès de
votre CFAA.

CFAA

Formation par apprentissage



Objectif de la formation:

Former des ouvriers(ères) qualifié(e)s dans le secteur agricole. Les capacités professionnelles à atteindre sont concentrées sur des savoirs et des savoir-faire permettant à l'ouvrier(ère) qualifié(e) de réaliser les différentes activités liées à sa spécialité.

Vos activités s'organiseront autour de :

- la conduite en troupeau ou en bande,
- la transformation des produits de l'élevage : transformation charcutière ou fromagère,
- la mise en culture et l'entretien des parcelles
- l'utilisation des matériels agricoles
- l'entretien des matériels et des bâtiments

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA PAUM est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les pratiques professionnelles agricoles à l'aide de connaissances scientifiques.

UC12 : à partir des directives du chef d'exploitation, être capable de réaliser les travaux d'une exploitation d'élevage.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de présenter les éléments de l'organisation d'une entreprise agricole.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi au choix dans la liste suivante :

UCARE 1 : être capable de transformer les produits d'élevage ovin, caprin : la transformation fromagère corse.

UCARE 2 : être capable de transformer les produits d'élevage porcin : la transformation charcutière corse.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez compléter votre formation avec :

- un Certificat de Spécialisation de niveau V (ex: CS Conduite de l'élevage ovin)
- un BP Responsable d'Exploitation Agricole (Formation dispensée au CFAA de Sartène)

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme ouvrier(ère) agricole qualifié(e) en production animale dans des exploitations agricoles ou dans des organismes au service direct de la production agricole.



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

CAPA PH

*Certificat d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Production Horticole*

Inscription :
Toute l'année

Rémunération :
Vous percevrez une
rémunération dans le cadre du
contrat de travail.
Pour plus d'informations
renseignez-vous auprès de
votre CFAA.

CFAA

Formation par apprentissage

Objectif de la formation:

En fonction de la spécialité, former des ouvriers(ères) qualifié(e)s en horticulture, pépinière, productions florales, et maraîchage. Vous aurez le choix entre deux spécialités : Pépinière ou Productions florales et légumières.

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA PH est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les principales pratiques professionnelles à l'aide de connaissances technologiques.

UC12 : à partir des directives du chef d'entreprise, être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux liés à la conduite d'une culture pérenne ou d'une production florale et légumière (choix de la spécialité).

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de présenter les éléments de l'organisation d'une entreprise horticole.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi :

UCARE 1 : être capable d'effectuer en toute sécurité, les tâches et travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en zone méditerranéenne.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers:

- un Certificat de Spécialisation niveau V
- un BP REA (Formation dispensée au CFAA de Sartène)

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme ouvrier(ère) qualifié(e) en productions horticoles dans les entreprises dont le secteur correspond à votre spécialisation en productions florales et légumières ou en pépinières.



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

CAPA SE

*Certificat
d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Soigneur d'Equidés*

Inscription :
Toute l'année

Rémunération :
Vous percevrez une
rémunération dans le cadre
du contrat de travail.
Pour plus d'informations
renseignez-vous auprès de
votre CFAA.

CFAA

Formation par apprentissage

Objectif de la formation:

Former des ouvriers(ères) qualifié(e)s en soins d'équidés.
Le soigneur d'équidé assure l'entretien quotidien du cheval, du matériel et des installations, ainsi que les soins vétérinaires de première urgence. Il doit respecter les notions de bien-être animal.
Il participe au débouillage et au dressage des jeunes chevaux.

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA SE est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les principales pratiques professionnelles à l'aide de connaissances technologiques.

UC12 : à partir des directives du chef d'entreprise, être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux liés à la conduite d'une entreprise hippique.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de présenter les éléments de l'organisation d'une entreprise hippique.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi :

UCARE 1 : être capable d'effectuer en toute sécurité, les tâches et travaux liés à la conduite de randonnée équestre

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers:

- un BEPA dans une option complémentaire.
- un BP JEPS.
- Vous pourrez vous orienter vers une formation de garde à cheval.

Débouchés :

Vous pourrez entrer directement dans la vie active comme soigneur(euse) salarié(e) dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans les centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au galop ou au trot, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

CAPA SMR

CFAA

Formation par apprentissage

*Certificat
d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Service en Milieu
Rural*

Objectif de la formation:

Former des salarié(e)s qualifié(e)s en Services en milieu rural :

- Services aux personnes,
- Accueil-vente,
- Activités d'accueil en tourisme rural, dans les villages de vacances, centres de loisirs.

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA SMR est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Inscription :

Toute l'année

Rémunération :

Vous percevrez une rémunération dans le cadre du contrat de travail.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre CFAA.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les pratiques professionnelles du service en milieu rural à l'aide de connaissances scientifiques.

UC12 : à partir de consignes données, être capable de réaliser les travaux liés aux services aux personnes, à l'accueil et à la vente.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de présenter les éléments de l'organisation d'une entreprise en milieu rural.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi :

UCARE 1 : être capable d'organiser et de mettre en œuvre, à partir de connaissance de son environnement naturel et culturel, une activité d'animation nature.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers:

- un Certificat de Spécialisation niveau V
- un DEAVS
- un BEP option Sanitaire et Social

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme employé(e) qualifié(e) dans des structures liées aux services aux personnes ou dans des structures liées à l'accueil et/ou à la vente...



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

**Certificat
d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Travaux Paysagers**

Objectif de la formation:

Former des ouvriers(ières) qualifié(e)s en qualité d'ouvrier(ère) jardinier(ière) dans les secteurs du jardin, du paysage et des espaces verts.

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA TP est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Inscription :

Toute l'année

Rémunération :

Vous percevrez une rémunération dans le cadre du contrat de travail.
Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre CFAA.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les pratiques professionnelles à l'aide de connaissances technologiques.

UC12 : à partir des directives du chef d'entreprise, être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux liés à l'aménagement et l'entretien des jardins et des espaces verts.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de décrire une entreprise en la situant dans son environnement socioprofessionnel.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi au choix dans la liste suivante :

UCARE 1 : être capable d'effectuer, en prévenant les risques d'incendie et d'accidents, les travaux de bûcheronnage en forêt Méditerranéenne.

UCARE 2 : être capable d'effectuer en toute sécurité, les tâches et travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en zone méditerranéenne.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers :

- un Certificat de Spécialisation niveau V, ex: CS Taille et soins des arbres (Formation dispensée au CFPPA de Sartène)
- un Brevet Professionnel
- un Bac Professionnel

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme :

ouvrier(ère) qualifié(e) en jardins et espaces verts ou ouvrier(ère) jardinier(ère) dans le secteur privé (les entreprises paysagistes) et dans le secteur public (les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux).



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

CAPA EER

CFAA

Formation par apprentissage

*Certificat
d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Entretien de
l'Espace Rural*

Objectif de la formation:

Former des ouvriers(ères) qualifié(e)s en qualité d'ouvrier(ère) jardinier(ère) dans le secteur de l'aménagement de l'espace (débroussaillage, bûcheronnage, travaux d'aménagement).

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA EER est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Inscription :

Toute l'année

Rémunération :

Vous percevrez une rémunération dans le cadre du contrat de travail.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre CFAA.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'expliquer les pratiques professionnelles à l'aide de connaissances technologiques.

UC12 : à partir des directives du chef d'entreprise, être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux liés à l'aménagement et l'entretien de l'espace rural.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de décrire une entreprise en la situant dans son environnement socioprofessionnel.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi au choix dans la liste suivante :

UCARE 1 : être capable d'effectuer, en prévenant les risques d'incendie et d'accidents, les travaux de bûcheronnage en forêt Méditerranéenne.

UCARE 2 : être capable d'effectuer en toute sécurité, les tâches et travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en zone méditerranéenne.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers :

- un Certificat de Spécialisation niveau V, ex: CS Taille et soins des arbres (Formation dispensée au CFPPA de Sartène)
- un Brevet Professionnel
- un Bac Professionnel

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme ouvrier(ère) qualifié(e) en entretien de l'espace rural au sein d'entreprises privées, au sein des collectivités locales ou territoriales, des syndicats intercommunaux ou syndicats d'initiative, au sein des associations de protection de la nature, d'animation rurale, de riverains, de loisirs, des fédérations de pêche, etc.



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr

CAPA TF

*Certificat
d'Aptitude
Professionnelle
Agricole option
Travaux Forestiers*

Inscription :
Toute l'année

Rémunération :
Vous percevrez une
rémunération dans le cadre
du contrat de travail.
Pour plus d'informations
renseignez-vous auprès de
votre CFAA.

CFAA

Formation par apprentissage

Objectif de la formation:

Former des ouvriers(ères) qualifié(e)s en qualité d'ouvrier(ère) forestier(ère) dans le secteur de la forêt (en travaux de sylviculture ou de bûcheronnage).

Vous serez formé(e) autour de deux spécialités : bûcheronnage et sylviculture

Dans l'exécution de ses tâches, l'ouvrier(ère) qualifié(e) doit respecter les réglementations en vigueur, organiser son travail ; il (elle) est donc amené à prendre des décisions. Ses tâches varient selon qu'il (elle) réalise des travaux de sylviculture ou de bûcheronnage.

Tous les travaux de l'ouvrier(ère) qualifié(e) en travaux forestiers devront prendre en compte la dimension environnementale dans le cadre de la gestion durable des forêts.

Conditions d'accès :

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dont la durée moyenne est de deux années.

Public:

Tous publics de 16 à 25 ans (à partir de 15 ans pour les jeunes ayant accompli la totalité du premier cycle de l'enseignement secondaire).

Durée de la formation:

Elle est déterminée en fonction de votre projet professionnel et de votre situation.

Vous bénéficierez d'un parcours individualisé.

Organisation de la formation:

Le CAPA TF est un diplôme composé de 8 Unités Capitalisables (UC) indépendantes les unes des autres et qui peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de cinq ans à partir de la première UC acquise pour valider l'ensemble des UC.

L'examen:

En contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

Diplôme par Unités Capitalisables (UC)

Domaine technologique et professionnel :

UC11 : être capable d'utiliser des connaissances scientifiques et technologiques appropriées pour expliciter les principales pratiques forestières.

UC12B : Pratique professionnelle de la spécialité Bûcheronnage : être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux de bûcheronnage dans le respect de la qualité de l'environnement.

UC12S : Pratique professionnelle de la spécialité Sylviculture : être capable d'effectuer en toute sécurité les travaux de sylviculture dans le respect de la qualité de l'environnement.

Domaine mathématiques :

UC2 : être capable de résoudre des problèmes simples de la vie professionnelle et sociale.

Domaine expression écrite et orale :

UC4 : être capable de s'exprimer et de communiquer par oral ou par écrit.

Domaine connaissance humaine et sociale, Instruction civique:

UC51 : être capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Domaine découverte entreprise, environnement, carnet d'apprentissage :

UC52 : être capable de présenter des éléments de l'organisation d'une entreprise ou d'un organisme mettant en œuvre des travaux forestiers.

Domaine éducation physique et sportive, Education physique utilitaire et professionnelle :

UC7 : être capable de mettre en œuvre des attitudes adaptées aux situations professionnelles et sociales.

1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi au choix dans la liste suivante :

UCARE 1 : être capable d'effectuer, en prévenant les risques d'incendie et d'accidents, les travaux de bûcheronnage en forêt Méditerranéenne.

UCARE 2 : être capable d'effectuer en toute sécurité, les tâches et travaux liés à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en zone méditerranéenne.

Zoom :

En fonction de votre projet, vous pourrez choisir des UC spécifiques dans un catalogue d'UC en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Pour plus d'information prenez contact avec votre CFAA ou CFPPA.

Spécialisation :

Vous pourrez poursuivre vos études vers :

- un Certificat de Spécialisation niveau V, ex: CS Taille et soins des arbres (Formation dispensée au CFPPA de Sartène)
- un Brevet Professionnel Travaux Forestiers (formation dispensée au CFAA de Sartène)
- un Bac Professionnel

Débouchés :

Vous pourrez travailler comme ouvrier(ère) qualifié(e) en travaux forestiers auprès d'entrepreneurs de travaux forestiers, des exploitants forestiers, des propriétaires forestiers, des industries papetières, des scieurs ou leur société d'approvisionnement, les coopératives forestières, l'Office National des Forêts, etc.



Route de Levie
20100 SARTENE
LEGTA : 04 95 77 09 76
CFAA/CFPPA : 04 95 77 06 42
Exploitation : 04 95 77 09 76
Courriel LEGTA : legta.sartene@educagri.fr
Courriel CFAA : cfa.sartene@educagri.fr
Courriel CFPPA : cfppa.sartene@educagri.fr
Courriel exploitation : expl.sartene@educagri.fr